

IMMOBILIER, CONSTRUCTION

ADAMAS a développé une expertise spécifique dans l'accompagnement des acteurs de l'immobilier.

Le Cabinet conseille et assiste ses clients dans la réalisation de tous leurs projets, lors de la négociation contractuelle, la résolution amiable ou contentieuse des litiges, ainsi qu'à toutes les phases de la maîtrise du foncier, des opérations de construction, de la vente et de la gestion des biens.

ADAMAS intervient dans tout secteur d'activité (bureaux, hôtellerie, habitation, logement social, commerce, centres commerciaux, parcs industriels et logistiques, parcs de loisirs, résidences de services, résidence de tourisme, cliniques etc.), quelle que soit la nature de l'opération (structuration juridique et fiscale, établissement de la documentation juridique et financière, financement des projets) ou les intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, régie, syndic etc.).

Aux fins d'apporter à ses clients les solutions les plus adaptées, l'équipe Immobilier et Construction d'ADAMAS travaille en étroite relation avec les équipes « Aménagement, Urbanisme et Maîtrise foncière », « Environnement », « Contrats publics, Marchés publics, PPP », « Energie », ainsi qu'avec l'Office Notarial associé.

Champs d'intervention

Assurance construction

- assurances obligatoires et facultatives.

Baux

- habitation, bureaux, commerces,
- (re)structuration locative d'immeubles complexes,
- fixation des loyers commerciaux,
- éviction, expulsion.

Construction – Activité réglementaire

- audits réglementaires et législations particulières: ERP – IGH, sécurité-incendie - accessibilité handicapés - labels et certifications (HQE, BBC,...),
- marchés privés et publics de travaux et de maîtrise d'œuvre,
- assistance en phase de réalisation, réception et livraison,
- litige post-contractuels,
- réclamations des entreprises,
- transactions.

Financement

- d'acquisition immobilière,
- d'actifs immobiliers,
- de titres de sociétés immobilières,
- d'opération de promotion.

Professions de l'immobilier

- responsabilités professionnelles.

Promotion - Développement

- contrat de promotion immobilière,
- maîtrise d'ouvrage ou co-maîtrise d'ouvrage,
- MOD,
- vente, VEFA,
- bail à construction, BEA, BEH,
- baux sectoriels publics.

Structuration juridique et fiscale des opérations immobilières

- audits d'acquisition,
- choix des structures de portage,
- division en volume,
- copropriété, servitudes, mitoyenneté, indivision,
- montages contractuels sur le domaine publics.

Toutes opérations relatives aux logements sociaux

Equipe

L'activité Immobilier Construction est dirigée par trois associés :

Bernard de FROMENT : bernard.defroment@adamas-lawfirm.com

Jean-Michel GHINSBERG : jean-michel.ghinsberg@adamas-lawfirm.com

Philippe NUGUE : philippe.nugue@adamas-lawfirm.com

www.adamas-lawfirm.com

LYON

55, boulevard des Brotteaux – 69455 Lyon Cedex 06
e-mail: lyon@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 04 72 41 15 75 - Fax 00 33 04 72 41 15 74

PARIS

5 rue de Castiglione – 75001 Paris
e-mail: paris@adamas-lawfirm.com
Tél. 00 33 01 53 45 92 22 - Fax 00 33 01 53 45 92 20